

Dossier d'adhésion 2026

FEP Hauts-de-France-Normandie

Connaître la FEP HDFN

Organisme reconnu et représentatif de la Branche Propreté, **la FEP Hauts de France Normandie** est l'une des 9 chambres qui constituent la FEP (Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés).

SA FINALITE

- Représenter les intérêts de ses adhérents auprès des Pouvoirs Publics .
- Accompagner le dirigeant dans le développement de son entreprise sur les aspects économiques, sociaux et juridiques.
- Être le messager pour la promotion collective d'une image valorisée de la profession.

SON IDENTITÉ

Nom	:	FEP Hauts-de-France - Normandie
Adresse	:	8 rue Sakharov CS 523 76824 MONT SAINT AIGNAN Cedex
Téléphone	:	02 35 59 70 70
E Mail	:	fehpdfn@feh-dfn.com
Site internet	:	www.monde-proprete.com
Page LinkedIn	:	https://www.linkedin.com/company/feh-hauts-de-france-normandie/
Date de création	:	1969- CSEN des Régions Nord-Normandie (Chambre Syndicale des Entrepreneurs de nettoyage) 1992- la CSEN devient le GEP Nord-Normandie 2011- <i>Le GEP Nord-Normandie devient la FEP Nord Normandie Picardie</i> 2020 <i>la FEP NNP devient la FEP Hauts-de-France - Normandie</i>
Forme juridique	:	Syndicat professionnel (loi 1884)
Couverture	:	Les huit départements Hauts-de-France-Normandie : <input type="checkbox"/> AISNE, <input type="checkbox"/> SEINE-MARITIME, <input type="checkbox"/> EURE, <input type="checkbox"/> SOMME, <input type="checkbox"/> EURE ET LOIR, <input type="checkbox"/> NORD <input type="checkbox"/> OISE, <input type="checkbox"/> PAS-DE-CALAIS

SON ADMINISTRATION

La FEP Hauts de France Normandie est administrée par un Conseil d'Administration élu par une assemblée générale ordinaire. Ses membres sont élus pour trois ans et rééligibles par tiers chaque année. L'actuel Conseil d'Administration est composé de 16 membres.

Composition du Bureau :

Président : Nuno Goncalves

Vice- Présidente : Corinne Druart

Vice-Président : Philippe Armiel

Secrétaire Générale : Cyril Silvestri

Trésorier : Marc Detournay

Administrateurs et membres associés du C.A.:

Mmes Dhondt et Quartier .

Mrs Barbary, Caillou, Curado, Daull, Fréval, Gin, Prévoteau, Strupiéchionski et Tribouillard

La FEP Hauts de France Normandie est membre :

- de la Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés (**FEP**)
- de l'INHNI
- de la CPME Haute Normandie – Eure et Loir – Oise – Rouennaise
- du MEDEF Normandie – Hauts de France

SES COMMISSIONS

•Les rencontres thématiques – Animations territoriales

Ces réunions sont bâties autour d'un thème choisi et préparé par le Conseil d'Administration en fonction de l'actualité ou de souhaits exprimés lors de rencontres adhérents, non adhérents : accueil nouveaux adhérents, rencontres innovation, club RSE, club au féminin HDF et normand....

Tous peuvent mettre en commun expérience et suggestions et soumettre ainsi, par le biais de l'animateur, des questions au Conseil d'Administration.

•Formation juridique, technique, commerciale -

Formations sur un sujet d'actualité (ex : Comité Social Economique, Temps partiel, Non discrimination), animée par un juriste. Aucun coût pour les adhérents : pris en charge par la branche (hors repas).

Vous pourrez retrouver les différents rendez-vous et modalités d'inscription sur www.fep-hdfn.com

•La commission régionale de conciliation

La commission de conciliation paritaire est chargée d'aplanir les différends entre les entreprises ou entre les salariés et les entreprises. Elle peut être saisie par toute partie liée par la convention collective nationale : l'employeur, le salarié ou une organisation syndicale signataire. En tout état de cause, cette commission n'a pas de rôle juridictionnel, elle ne fait que concentrer ses efforts pour amener, si cela est possible, à une conciliation entre les parties.

SES SERVICES

La FEP Hauts de France Normandie répond aux questions de ses adhérents sur des sujets très variés touchant au droit social, à l'économie, à la technique et à la sécurité, à la formation ...

Clémence BERNOVILLE, Julie DESILE et Lucie COUSIN vous accompagnent dans la connaissance et l'utilisation des outils mis à votre disposition. Elles organisent des animations territoriales, des clubs et des échanges afin de fédérer les adhérents entre eux pour qu'ils s'approprient les informations utiles à leur entreprise.

La FEP Hauts de France Normandie a également mis en place **un partenariat avec une centrale d'achat POLE COM1** www.polecom1.com. Sans frais d'entrée. cela vous permet de bénéficier soit de prix, de remises, de primes, d'une relation particulière avec des fournisseurs référencés sur la plateforme.

SITE INTERNET DE LA FEDERATION DES ENTREPRISES DE PROPRETE

Le portail « **Monde de la Propreté** » :

Une seule et unique adresse pour retrouver toute l'actualité de la branche : www.monde-proprete.com. Ce portail rassemble au même endroit toutes les informations, publications, outils, études, émanant de la FEP et de ses opérateurs. Sept thèmes structurent le portail :Responsabilité Sociale Environnement, économie et marché, emploi / formation / insertion, diversité, juridique et social, santé et sécurité, technique.

Un espace spécifique destiné aux adhérents permet d'accéder en un clic au contenu « **premium** » : circulaires, modèles de documents à télécharger, e-learnings, publications thématiques, webinars...

Toutes les entreprises adhérentes bénéficient d'un espace personnel au service de leurs démarches quotidiennes. Pour y accéder ? Rien de plus simple !

Demandez une connexion à vos interlocutrices FEP HDFN en leur communiquant une adresse courriel. Vous pourrez personnaliser votre espace avec un mot de passe notamment.

Pourquoi adhérer ?

Adhérer à La FEP Hauts de France Normandie, c'est :

être partie prenante d'une identité collective

- renforcer votre image de professionnel
- être reconnu officiellement par vos interlocuteurs extérieurs, lors de soumissions de marchés, par exemple
- renforcer la représentativité de la FEP Hauts de France Normandie, organisme reconnu et représentatif de la profession, dans ses actions de défense de l'intérêt de la branche
- vous intégrer dans une structure existant depuis de nombreuses années (plus de 50 ans)

Adhérer à La FEP Hauts de France Normandie c'est bénéficier :

- de son expérience
- de ses conseils
- de son expertise en matière d'affaires sociales, économiques, techniques
- délivrance d'une attestation professionnelle

- d'une synergie nationale à laquelle participe activement la FEP Hauts de France Normandie

Adhérer à La FEP Hauts de France Normandie, c'est :

- être informé en temps réel : gagner du temps et en efficacité.
- recevoir régulièrement des circulaires, questions/réponses, focus RH... sur l'évolution de la réglementation sociale, économique, fiscale, etc.. et les éléments servant au calcul des révisions de prix.
- vous accompagner sur la mise en place de nouvelles lois: CSE- RGPD - égalité professionnelle
- vous proposer en priorité des formations pour mieux vous accompagner dans la mise en pratique de réformes complexes (ex :temps partiel)
- recevoir la newsletter éditée par la FEP : l'INFO HEBDO le vendredi

Adhérer à La FEP Hauts de France Normandie, c'est :

- échanger dans une structure privilégiée
- vous exprimer en assemblée générale, au cours des rencontres thématiques, des clubs régionaux...
- Vous faire représenter sur des thèmes régionaux

La Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés, c'est :

- 80 % de l'activité de la Profession
- l'organisme représentatif du secteur auprès des partenaires sociaux et Pouvoirs Publics
- et membre du MEDEF, de la CPME et représentée à ce titre dans leurs instances

La FEP est organisée :

- ❖ 9 Chambres Syndicales régionales et 1 multirégionale
- ❖ un Conseil d'Administration où chaque Chambre Syndicale est représentée par son Président et auquel participe également un représentant de chaque catégorie d'entreprise (petite, moyenne, grande) au titre de Vice-Président catégoriel de la FEP
- ❖ un bureau exécutif
- ❖ des groupes d'experts

Un réseau de proximité : 9 chambres régionales

FEP Centre et Sud-Ouest

FEP Grand Est

FEP Ile-de-France

FEP Ile de la Réunion

FEP Hauts de France Normandie

FEP Ouest

FEP Sud-Est

SPENRA

GENIM - grandes entreprises



promeut et valorise la profession

s'engage en faveur du développement durable

développe le secteur

anime le dialogue social

représente la branche

agit au niveau européen (EFCI)

7 structures spécialisées

Fare Propreté

INHNI

AKTO Réseau Propreté

OC Propreté

CTIP

GEIQ Propreté

Qualipropre

Fare Propreté : fonds dédiés à la politique de responsabilité sociétale et environnementale.

INHNI : Organisme de Formation en Alternance et Continue

AKTO : Opérateur de compétences

OC Propreté : Organisme Certificateur

CTIP : Centre d'expertise technique

GEIQ Propreté : Groupe d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

Qualipropre : Office de qualification professionnelle des entreprises

EFCI : Fédération Européenne du Nettoyage Industriel

Comment adhérer ?

QUI PEUT ADHERER ?

Tout entrepreneur exerçant des activités classées dans la nomenclature NAF sous le code 81.2, et sur l'ensemble de ces établissements et ou entreprises si c'est un groupe. Ce code comprend les activités de nettoyage à l'occasion de remise en état, et/ou de nettoyage à domicile de moquettes, tapis, tentures et rideaux, relevant du code 96.01, établi dans un ou plusieurs départements suivants : AISNE, EURE, EURE ET LOIR, OISE, SEINE-MARITIME, SOMME, NORD ET PAS-DE-CALAIS.

COMMENT ADHERER ?

Il suffit de faire la demande d'adhésion à la FEP Hauts de France Normandie par une lettre officielle, adressée à son Président.

A cette demande doit être joint un dossier de renseignements qui permet au Conseil d'Administration de la FEP Hauts de France Normandie de statuer sur la candidature.

Au vu du dossier dûment rempli, la candidature de l'entreprise sera examinée en Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la FEP Hauts de France Normandie pourra, ou non, valider la demande d'admission.

La cotisation est payable à dater de l'acceptation du Conseil d'Administration.

QUELLE COTISATION ?

Les cotisations sont calculées sur le chiffre d'affaires annuel HT N-2 sur les activités de nettoyage et services associés de l'entreprise, réalisé au cours de l'année civile précédente, selon le barème ci-dessous. L'appel de cotisation est émis annuellement et payable par prélèvement ou virement .

Une cotisation proportionnelle Calculée sur le CA HT N-2		Soit au mois	
De 0 à 199 999 €	à	390€ – cotisation forfaitaire minimum	390 €
De 200 000 à 499 999€	à	0.170 % du CA annuel HT
De 500 000€ à 1 499 999€	à	0.135 % du CA annuel HT
De 1 500 000€ à 9 999 999€	à	0.117 % du CA annuel HT
Dès 10 000 000 €	à	0,115 % + 0,009 % sur partie CA supérieure à 10 000 000€	(plafond à 16 550 €)

Constitution du dossier

LISTE DES DOCUMENTS à envoyer par courriel de préférence:

1. La lettre de demande d'admission officielle (sur papier à en-tête de l'entreprise)
2. La fiche de renseignements (dûment remplie et certifiée)
3. Attestation comptable du chiffre d'affaires HT sur les activités de nettoyage et services associés de l'exercice N-2 – 2024.
4. Pour les sociétés commerciales, une copie du K.BIS à jour, certifiée conforme
Ou Pour les entreprises artisanales, copie de l'inscription au Répertoire des Métiers.
5. un bulletin de paie anonyme ASP ou à défaut ASC en version complète (non simplifié)
6. Attestation de paiement à l'URSSAF « attestation de vigilance » (à imprimer en ligne)
7. Mandat de prélèvement avec le RIB de l'entreprise

Le dossier complet est à transmettre, plusieurs possibilités :

Envoi à Lucie COUSIN par courriel : developpement@fep-hdfn.com
ou Remise en main propre sur rdv au 06 49 44 78 34 –

ou Sinon par courrier: FEP Hauts de France Normandie
8 rue Sakharov - CS 523 - 76824 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

La cotisation annuelle à la revue professionnelle « SERVICES »: 94 € par chèque libellé à l'ordre de PYC EDITION- compléter et joindre le bulletin d'abonnement.

DEMANDE D'ADMISSION

Modèle de lettre à reproduire sur papier à en-tête de l'entreprise

- Modèle -

à le,

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de demander mon admission à La FEP Hauts de France Normandie pour (*détailler la/ les raison(s)*).

Vous trouverez, ci-joint, le dossier d'admission dûment rempli et accompagné des documents demandés, pour que ma candidature soit recevable.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Signature et cachet

